



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2020

<p>DATE DE CONVOCATION : 23 juin 2020</p> <p>NOMBRE DE CONSEILLERS :</p> <p>En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15 Pouvoirs :</p> <p>Secrétaire de séance : GUILLOTEAU Cécile</p>	<p>L'An deux mille vingt, le trente juin, à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la salle socioculturelle 10 bis rue des Forgerons en séance publique, sous la présidence de M. Jacques RABILLE, Maire.</p> <p>Présents : RABILLE Jacques, DECROCK Sandrine, HAQUETTE Olivier, GUILLOTEAU Cécile, MOUSSET Raphaël, CHATELIER Nicole, FAVREAU Eric, BOURON Stéphanie, MATHE Grégory, MOUSSET Nadine, RIALLAND Olivier, VIOLEAU Laurence, GRIT Olivier, GRIT Auguste, GUERREIRO Maud.</p>
--	--

A 20h00, le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer valablement en application des dispositions de l'article L2121-17 du CGCT.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal de la séance du 9 juin 2020 est approuvé à la majorité : **13 voix pour et 2 voix contre.**

2. COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ACHARDS

▪ **Compte-rendu Conseil Communautaire**

Monsieur le Maire précise que tous les comptes-rendus du Conseil Communautaire sont consultables sur le site www.paysdesachards.fr.

Monsieur le Maire nomme les élus siégeant dans les différentes commissions de la CCPA :

- Collecte et traitements des déchets : Laurence Violeau
- Développement économique : Raphaël Mousset
- Action sociale-prévention-santé : Cécile Guilloteau
- Equipements sportifs : Grégory Mathé
- Aménagement-urbanisme-habitat : Sandrine Decrock
- Voirie- réseaux : Raphaël Mousset
- Développement numérique : Olivier Grit
- Communication : Stéphanie Bouron
- Finances : Jacques Rabillé
- Petite enfance-parentalité-accueil de mineurs : Olivier Haquette
- Affaires scolaires : restaurant- transports : Nadine Mousset
- Mobilités-actions pour la nature : Olivier Grit
- Réseaux des bibliothèques-civisme : Olivier Haquette
- Plan Climat-air-énergie : Jacques Rabillé, Olivier Rialland

3. DESIGNATION REPRESENTANTS ORGANISMES EXTERIEURS

Monsieur le Maire rappelle l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant, **par décision prise à l'unanimité** du Conseil Municipal, de désigner des membres du Conseil Municipal pour remplir des fonctions ou siéger dans les organismes extérieurs sans avoir nécessairement recours au vote à bulletin secret.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de voter à main levée les représentants des organismes extérieurs sans avoir recours au bulletin secret.

Monsieur le Maire propose :

- Pour le conseil d'école : Jacques RABILLE, Olivier HAQUETTE, Cécile GUILLOTEAU en qualité de titulaires et Raphaël MOUSSET, Nadine MOUSSET et Nicole CHATELIER en qualité de suppléants. Il précise que tous ces membres font également partie de la commission Enfance Jeunesse Vie scolaire et Restaurant scolaire de la commune.
- pour les représentants des commissions des organismes extérieurs :

	Domaines d'action	Titulaires	Suppléants	nominations
SyDEV	CTE Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement de la Vendée	Eric FAVREAU	Sandrine DECROCK	1 titulaire et 1 suppléant
SIVU Piste Routière	Animations auprès des scolaires – prévention routière	Nicole CHATELIER	Stéphanie BOURON	1 titulaire et 1 suppléant
Mission locale de l'emploi	accueil, information, accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans pour résoudre leurs problèmes d'emploi	Nadine MOUSSET	Olivier HAQUETTE	1 titulaire et 1 suppléant
Association CONTACT	Association intermédiaire en faveur de l'insertion. Chantier d'insertion	Raphaël MOUSSET	Cécile GUILLOTEAU	1 titulaire et 1 suppléant
POLLENIZ	gestion des nuisibles et protection des cultures	Laurence VIOLEAU	Olivier RIALLAND	1 titulaire et 1 suppléant
E-collectivités	Syndicat mixte dédié au développement des outils et des usages numériques	Grégory MATHÉ	Eric FAVREAU	1 titulaire et 1 suppléant
Correspondant Défense	Agence de services aux collectivités de Vendée	Raphaël MOUSSET	Olivier GRIT	1 titulaire et 1 suppléant
SIAD des Achards	Services de soins infirmiers à domicile	Cécile GUILLOTEAU	Nadine MOUSSET	1 titulaire et 1 suppléant

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'ensemble des membres désignés auprès des organismes extérieurs

4. FINANCES

- **Vote du taux de la fiscalité locale**

Monsieur le Maire présente plusieurs simulations de variations de taux à partir des bases réelles communiquées par la DGFIP. Il précise que cette simulation fait apparaître de faibles écarts de produits. Il propose donc à l'assemblée de se prononcer sur un maintien du taux actuel.

	Taxe d'habitation TH	Taxe sur le foncier bâti TFB	Taxe sur le foncier non bâti	Total
Evolution du taux	-	-	-	
Proposition taux 2020	16,55 %	4,45 %	40,53 %	
Produit correspondant	151 201 €	24 061 €	48 069 €	223 331 €

Après en avoir discuté, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- **DECIDE** de maintenir en 2020 les taux 2019 pour la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant.

5. RAPPORT DES COMMISSIONS

- **Enfance jeunesse, vie scolaire et restaurant scolaire**

Conseil Municipal des Enfants

Olivier HAQUETTE explique qu'il souhaite que la mise en place du Conseil Municipal des enfants se fasse en étroite collaboration avec la nouvelle directrice de l'école qui sera présente lors du prochain Conseil d'école le 2 juillet. Il concerne les élèves de CM1 et CM2 scolarisés sur la commune et découle d'une osmose entre l'APE, l'école et la municipalité.

Il propose de s'appuyer sur les communes voisines pour lesquelles ce dispositif est déjà en place. Mise en place souhaitée pour la rentrée 2020-2021.

Passeport du Civisme

Le passeport du civisme a été lancé par la ville de Talmont Saint Hilaire puis porté par l'Association des Maires pour le Civisme (AMC).

Ce passeport propose un parcours d'un minimum de 5 actions à réaliser, individuellement ou collectivement, tout au long de l'année scolaire : s'impliquer dans une action de solidarité, participer au devoir de mémoire, parrainer un aîné... Le passeport implique un grand nombre des habitants de la commune : enfants, parents d'élèves, acteurs associatifs, etc.

Olivier HAQUETTE indique que la commune pourra compter sur le soutien de Karine BEIGNON, coordinatrice du dispositif.

Ce dispositif implique un gros travail d'implication avec le corps enseignant, s'applique à partir du niveau CE1 et concerne les enfants scolarisés à la commune.

Olivier RIALLAND demande s'il y a des pistes de projets. Olivier HAQUETTE évoque l'aide au senior, le devoir de mémoire, le sport...

Le passeport est construit par la municipalité en lien avec les enseignants et alimenté par les enfants. Nadine MOUSSET s'interroge sur la durée de validité de ce dernier, Olivier HAQUETTE répond que ce passeport est individuel et va suivre l'enfant su CE2 jusqu'au CM2 voire plus si les établissements adhèrent au dispositif.

- **Urbanisme, aménagement et promotion du territoire**

Marché de travaux Aménagement du centre bourg : Rapport d'analyses des offres

L'aménagement du centre bourg est un projet lancé par l'ancienne municipalité. L'analyse des offres a été remise le 4 mai 2020. Le cabinet DCI Environnement s'est déplacé en mairie le 17 juin dernier afin de présenter le projet et les offres reçues. Pour rappel, les prestations étaient réparties en deux lots :

- terrassement VRD
- maçonnerie – mobilier - espace verts

Trois entreprises ont répondu pour le lot 1 et trois entreprises ont répondu pour le lot 2.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- Prix des prestations 40 %
- Valeur technique 60 %

Sandrine DECROCK rappelle les principales caractéristiques du projet :

- * création de 9 places de parking aux abords de l'Eglise
- * déplacement du monument aux morts
- * aménagement de sécurisation sur la route de Ste Flaive des Loups ainsi que la route de Nieul le Dolent
- * création de zébras et des aménagements de sécurisation face à la mairie avec un trottoir d'1,40m accessible PMR et rétrécissement de la chaussée.
- * arasement du mur du cimetière avec la création d'une liaison douce le long du mur, accès par des marches de part et d'autres (esplanade).

Lot 1 Terrassement VRD	Prix des prestations (40 %)	Valeur technique (60 %)	Note pondérée sur 10	Montant en € HT
SA VALOT TP	2,94	4,20	7,14	333 320,10
COLAS CENTRE OUEST	4,00	4,80	8,80	263 669,30
SAS CHARIER	3,69	4,80	8,49	283 937,80
Lot 2 Maçonnerie Mobilier Espace Vert	Prix des prestations (40 %)	Valeur technique (60 %)	Note pondérée sur 10	Montant en € HT
ID VERDE	3,70	3,84	7,54	177 119,04
CAJEV	4,00	3,60	7,60	163 809,81
TRICHET ENVIRONNEMENT	3,93	4,68	8,61	166 779,35

Sandrine DECROCK présente au conseil municipal le rapport d'analyse des offres relatif au marché de travaux d'aménagement du centre bourg et propose de valider le lot 1 même si une réflexion est à engager sur le stationnement et le positionnement du mur devant l'épicerie.

La commission a validé le déplacement du monument aux morts, l'aménagement de sécurisation rue du Stade et route de Nieul.

En revanche, la commission propose de ne pas donner suite à l'aménagement place de la Mairie, ce projet devant être étudié dans sa globalité et demandant une réflexion plus approfondie.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- **DECIDE** de ne pas donner suite au lot 2 « Maçonnerie, mobilier, espace vert », le projet devant être explicité et retravaillé
- **DECIDE de retenir** l'offre de l'entreprise Colas Centre Ouest pour le lot 1 « Terrassement VRD » aménagement autour de l'Eglise pour un montant de 263 669,30 € HT,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents à intervenir.

Lotissement « Les hauts de la Ciboule »

Les travaux de la 1ère phase sont terminés.

Avancement des ventes de terrains : 9 lots avec réservation ferme et quelques options.

M. GUILBAUDEAU est venu faire un point d'avancée des travaux le 23 juin dernier. La commission s'interroge sur l'entretien des 2 noues traversant le lotissement. 2,50m sont prévus en limite séparative des lots, l'entretien sera à la charge de la collectivité. Il est demandé à M. GUILBAUDEAU de proposer une proposition alternative

Olivier GRIT précise qu'il est nécessaire de revoir tout le projet du pluvial car suite aux travaux d'assainissement et de réseau du lotissement et du chemin de l'Etessière, un exutoire déverse l'eau pluviale sur le sentier ce qui provoque un ravinement et donc une dégradation du sentier. Suite à une visite sur site, il a été envisagé un creusement de fossé en bordure de la haie jusqu'en bas de la pente puis un busage sur 18 mètres sur la partie basse jusqu'à la Ciboule. Un devis doit être établi par la CCPA qui sera présenté lors de la prochaine commission.

Cimetière communal

Mme LERAY a évoqué la problématique du cimetière, à savoir qu'il ne reste que 2 concessions libres à ce jour et qu'aucune démarche n'a été enclenchée pour la reprise des concessions (durée administrative de 3 ans). Après consultation de l'entreprise Perrocheau, il n'est pas possible d'ajouter de concessions supplémentaires.

▪ **Bâtiments et propriétés communales**

Patrimoine communal

Un tableau est amorcé afin de recenser le patrimoine communal, Mme LERAY a commencé à le remplir mais ce dossier est en suspend suite à son arrêt de travail, l'objectif étant d'avoir une visibilité sur l'existant et connaître les frais de fonctionnement inhérents à chaque bâtiment.

Expert 5 rue des Forgerons

Un expert dépêché par le tribunal administratif est venu sur site le 17 juin dernier. Il conclut à un péril imminent. Le propriétaire du bâtiment doit évacuer les gravats et sécuriser le site dans les plus brefs délais.

▪ Voirie rurale et sentiers

Le 25 juin dernier, la commission a rencontré Karine COTTENCEAU, responsable voirie et Corentin LEGER, responsable assainissement à la CCPA pour présenter leurs compétences et la mutualisation des services avec les communes de l'intercommunalité. La CCPA a en charge l'entretien de la voirie, aucun projet n'avait été proposé par l'ancienne municipalité, si urgence ils seront réceptifs aux demandes de la commune.

Chemin de l'Aulière – 1 arrêté de circulation aux piétons, vélos, VTM excepté engins agricoles

Suite à un ravinement d'un champ situé en haut du chemin et suite aux fortes intempéries du début d'année, le sentier de l'Aulière est devenu impraticable. Un arrêté de circulation a été pris, une déclaration de dommages à l'assurance a été effectuée et un chiffrage des travaux d'urgence et de réhabilitation est en cours par la CCPA. Auguste GRIT suggère d'afficher un arrêté ou panneau pour informer les randonneurs sur le panneau de départ du sentier mais précise que cela n'empêchera pas les gens d'emprunter le chemin.

▪ Vie associative

Une visite du stade a eu lieu récemment en présence du Président du club de foot, Fabrice JOLLY, beaucoup de travaux sont à prévoir.

Le club de foot de l'Entente Sportive du Girouard et l'Entente Sportive de Grosbreuil ont fusionné vendredi 26 juin dernier. L'AG constitutive a eu lieu lundi 29 juin. Les matchs se dérouleront sur les 2 communes : 2 matchs chaque dimanche.

Une rencontre est prévue vendredi 3 juillet avec les présidents des associations afin de connaître leur projets 2020-2021, leurs attentes et besoins mais aussi renouer un lien avec eux. Cette rencontre n'a pu avoir lieu avant car il était préférable d'attendre que les AG des associations aient lieu avant d'organiser cette rencontre.

6. QUESTIONS DIVERSES

Point sur le projet bar hôtel restaurant épicerie - commerce multi-services

Le jeudi 18 juin 2020, M. VALLEE architecte est venu présenter le projet.

Les réunions de chantier ont lieu le mardi à 15h. La livraison est prévue dernier trimestre 2020.

Deux contacts, pris par l'ancienne municipalité, ont été retrouvés:

- 1000 cafés en milieu rural
- Logis de France

Monsieur le Maire sollicite Auguste GRIT pour avoir quelques éclaircissements sur ce projet et connaître la genèse de ce dernier pour mieux le comprendre.

Auguste GRIT répond que tous les documents doivent être en mairie. Monsieur le Maire déplore qu'Auguste GRIT, conseiller municipal, refuse de donner son aide et fasse de la rétention d'information

Monsieur le Maire souligne le refus de collaborer de la part d'Auguste GRIT.

Horloge de l'Eglise

Nicole CHATELIER demande à Auguste GRIT où se trouve le boîtier de l'horloge de l'Eglise car l'horloger a besoin du cadran pour remettre en fonction le mécanisme, ce dernier répond qu'il est stocké dans la tisanerie de la Mairie.

Séance levée à 21 heures 30 minutes